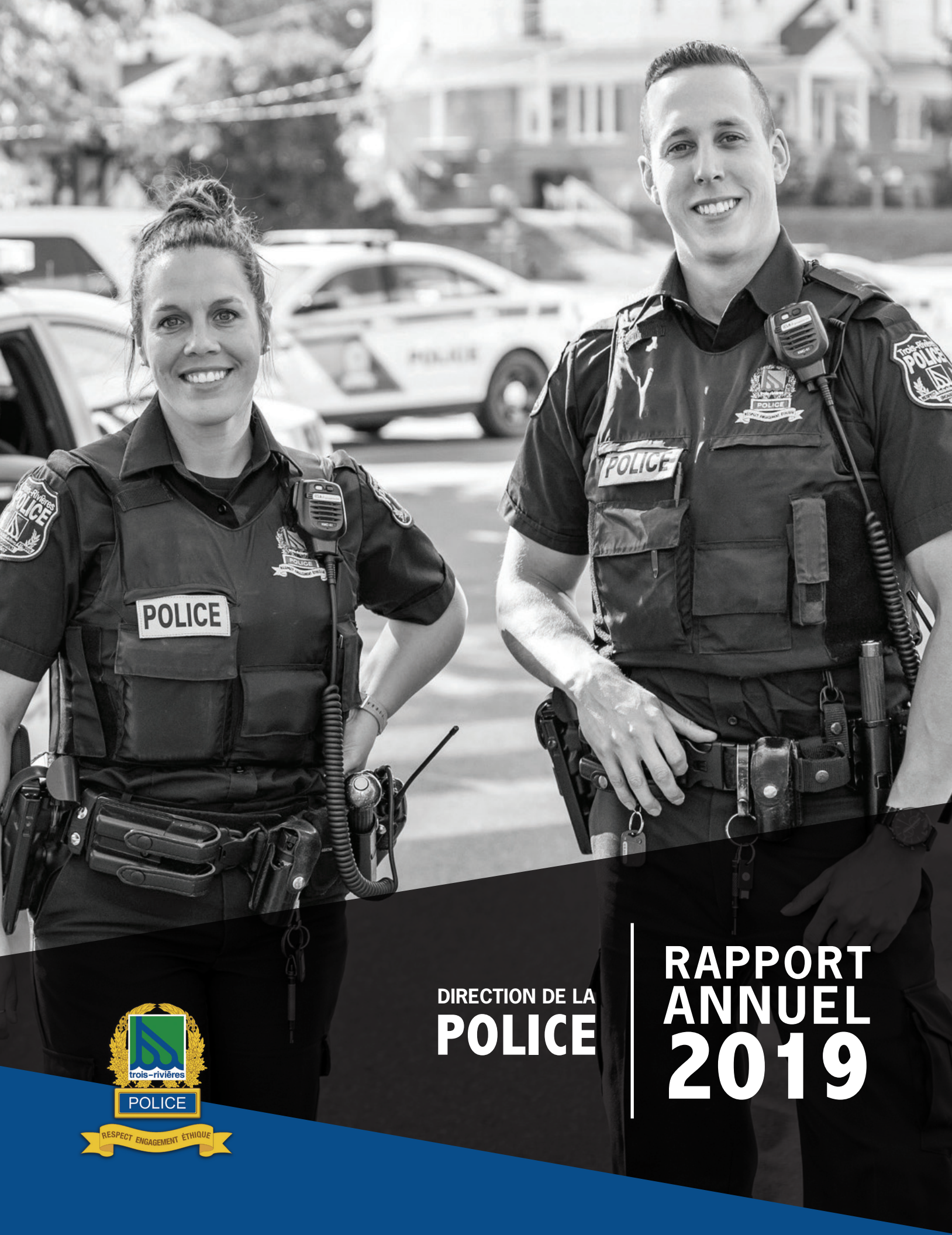




DIRECTION DE LA
POLICE

RAPPORT ANNUEL 2019



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR	3
LE TERRITOIRE	4
LA STRUCTURE DE LA DIRECTION	6
DIRECTION	
Profil du personnel policier	9
Distribution des effectifs selon leur fonction au 31 décembre 2019	10
RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES	
Budget et environnement	12
Population, effectifs et délits criminels	12
DIVISION NORMES PROFESSIONNELLES ET DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL	
Commerces en alerte	14
Activité familiale « métier policier »	15
La formation	16
Vitesse de croisière dans la modernisation de la Direction de la police	17
OPÉRATIONS POLICIÈRES	
DIVISION SURVEILLANCE DU TERRITOIRE	
La sécurité en zone scolaire	20
Statistiques relatives à la circulation	21
DIVISION SÉCURITÉ DES MILIEUX ET SUPPORT ORGANISATIONNEL	
Opérations provinciales en sécurité routière	23
Les événements spéciaux	24
ENQUÊTES ET SOUTIEN OPÉRATIONNEL	
Le partenariat, un allié essentiel	26
DIVISION ENQUÊTES	
La division des enquêtes, une équipe en changement!	28
Infractions criminelles	29
Les citoyens au cœur de nos actions	31
Registre des caméras de surveillance	32
Statistiques annuelles – Identité judiciaire	33
DIVISION SOUTIEN OPÉRATIONNEL	
Travailleur social et policier : une collaboration adaptée aux réalités sociales actuelles	35
Comme si vous y étiez!	36
Section des télécommunications	37
QUELQUES ÉVÉNEMENTS	38

L'ÉQUIPE DE TRAVAIL DU RAPPORT ANNUEL

Patrick Beauchamp, Maxime Gagnon, Linda Galarneau,
Nathalie Guénette, Catherine Lafrenière.

MOT DU DIRECTEUR

Monsieur le Maire,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2019 de la Direction de la police. Le travail accompli par l'ensemble du personnel policier et civil est important et ces gens peuvent être fiers de leur contribution au bien-être des citoyens de Trois-Rivières.

Globalement pour l'année 2019, nous connaissons une hausse de 5,5 % de la criminalité sur le territoire par rapport à 2018. Le taux de solution s'est maintenu dans la moyenne des dernières années et se situe à 56,6 %. En 2019, 4709 crimes ont été commis comparativement à 4465 en 2018. Les crimes contre la propriété ont connu une hausse de 4 %, attribuable notamment aux dossiers de fraude; ce qui représente une hausse de 131 dossiers, passant de 340 en 2018 à 471 en 2019.



En ce qui a trait aux crimes contre la personne, c'est une hausse de 9 % en 2019 par rapport à l'année précédente, soit 1530 dossiers par rapport à 1404 en 2018, représentant 126 dossiers de plus. Cette augmentation est reliée en partie à la hausse des plaintes de voies de fait, soit une augmentation de 70 événements. Les infractions liées à la violence conjugale nous interpellent particulièrement considérant que 40 des 126 événements supplémentaires sont en lien avec des problèmes conjugaux.

Les interventions en matière de sécurité routière ont mené à 219 arrestations d'individus ayant les capacités affaiblies, soit une baisse de 10,6 % par rapport à 2018. Parmi ce nombre, 29 personnes avaient les capacités affaiblies par la drogue, soit 11 de plus qu'en 2018. Les surveillances routières ont mené à l'émission de 29 229 constats d'infraction, une baisse de 6,8 % comparativement à 2018. Nous constatons une amélioration du bilan routier avec une baisse de l'ordre de 2,8 % du nombre d'accidents et une diminution de 7,9 % du nombre de blessés, pour un total de 680 blessés en 2019 par rapport à 738 en 2018.

L'année 2019 a été marquée par la préparation de la gestion de la relève. Près de 40 mouvements de personnel auront lieu conséquemment à des départs à la retraite, notamment au sein du personnel-cadre. D'autres mouvements sont à venir au cours des prochaines années.

À la suite d'une entente intervenue avec le CIUSSS-MCQ, nous avons intégré une travailleuse sociale au sein de notre organisation en septembre dernier. L'expertise de cette personne permet d'améliorer l'offre de service à la population, notamment dans les interventions reliées à la santé mentale.

Finalement, Mme Geneviève Guilbault, ministre de la Sécurité publique, a déposé le 18 décembre 2019 un document de réflexion sur la réalité policière au Québec. Cet exercice de réflexion, au cours duquel participeront notamment l'ensemble des organisations policières du Québec, amènera sans aucun doute des changements importants qui nécessiteront des ajustements de la part des organisations. En fonction des décisions qui découleront de ces réflexions, le personnel de la Direction de la police sera mobilisé afin de répondre aux besoins de la population.

J'adresse mes remerciements les plus sincères à tout le personnel qui œuvre à la Direction de la police et qui contribue à la réalisation de notre mission. Je tiens aussi à remercier les membres du Conseil municipal pour leur soutien manifesté au cours de l'année.

A handwritten signature in black ink, reading 'René Martin'.

René Martin

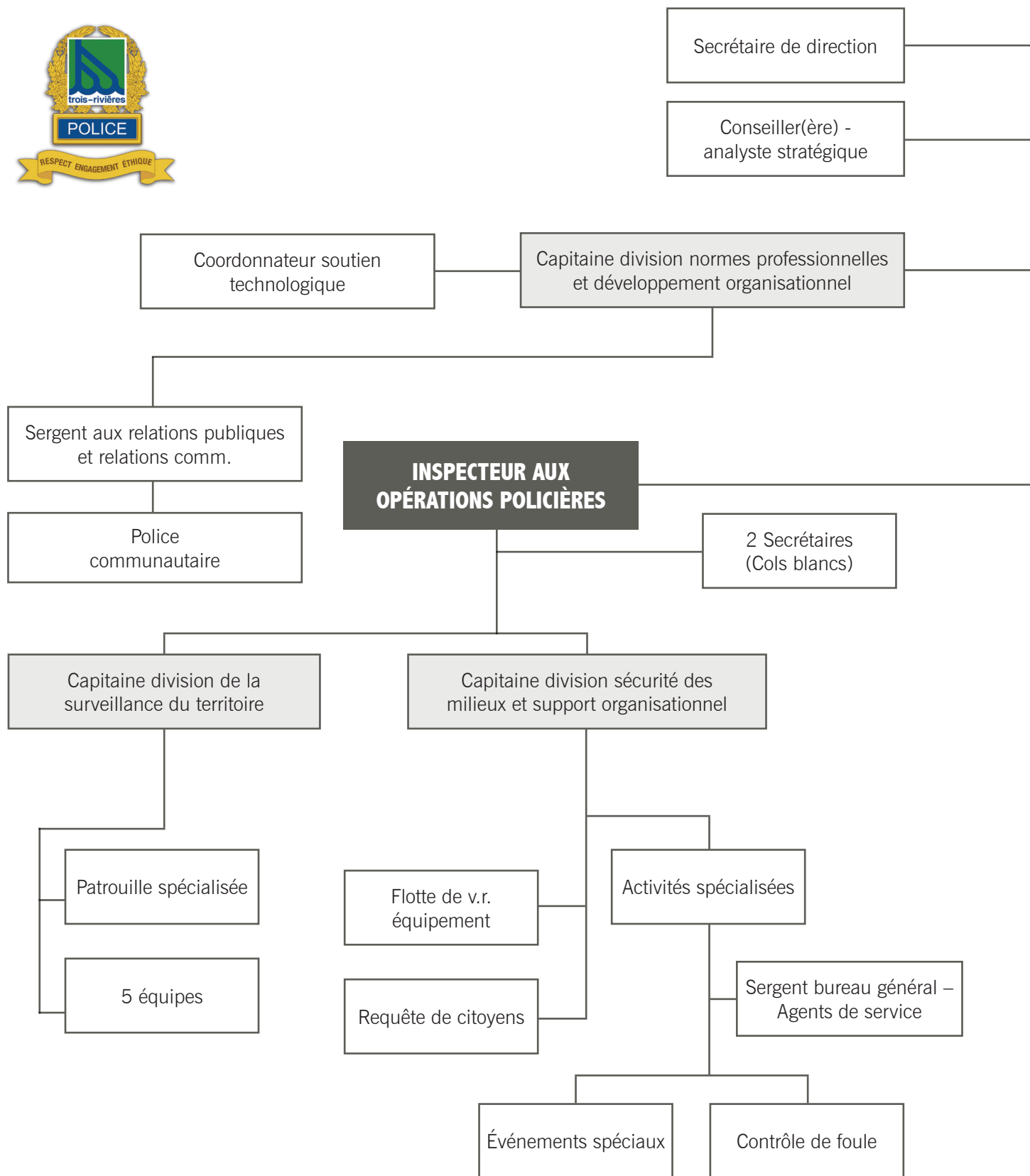


SUPERFICIE DU TERRITOIRE
332 km²

NOMBRE DE KILOMÈTRES DE RUE PATROUILLÉS
1049 km

NOMBRE DE SECTEURS DE PATROUILLE

LA STRUCTURE DE LA DIRECTION



DIRECTEUR DE POLICE

Ressources financières
et matérielles

Brigadiers scolaires

INSPECTEUR AUX ENQUÊTES ET AU SOUTIEN OPÉRATIONNEL

2 secrétaires
(Cols blancs)

Capitaine division
des enquêtes

Capitaine division
soutien opérationnel

1 commis de bureau
(Col blanc)

Crime contre
la propriété

Crime contre
la personne

Section d'identité
judiciaire

Renseignements
criminels

Superviseur des
télécommunications

5 équipes

Module d'information
policière

Archives

Fourrière

Liaison

Pièces à conviction

DIRECTION

La direction coordonne les activités liées à l'accès à l'information, aux affaires publiques, aux ressources financières et matérielles. Elle est composée de cinq divisions à savoir : les normes professionnelles et développement organisationnel, la surveillance du territoire, la sécurité des milieux et support organisationnel, les enquêtes et le soutien opérationnel.

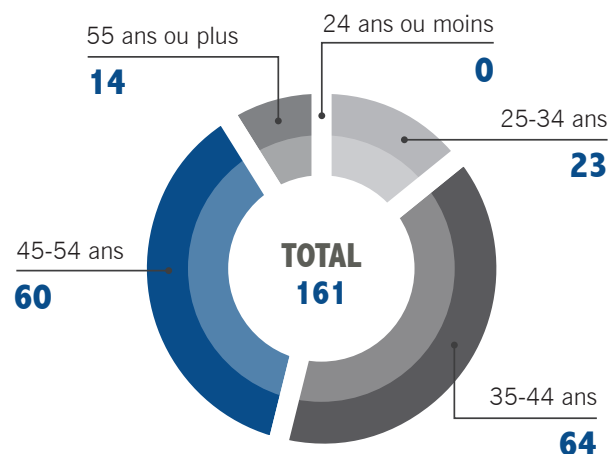
PROFIL DU PERSONNEL POLICIER

POLICIERS

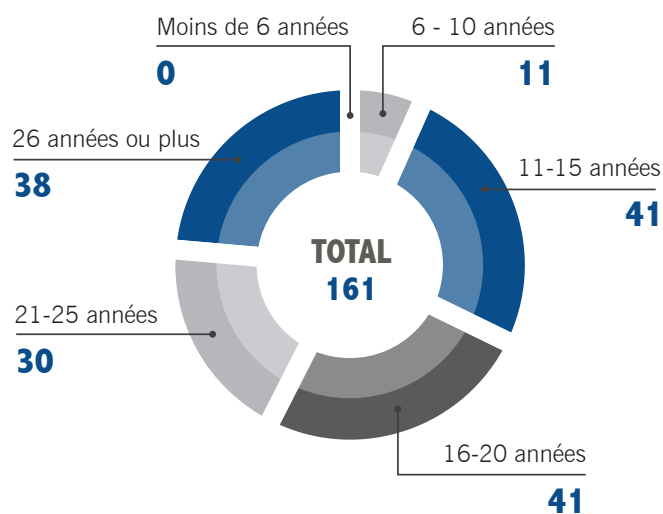
Directeur	1
Inspecteur	2
Capitaine responsable de division	5
Lieutenant chargé de relève	5
Lieutenant-détective	3
Lieutenant au contrôle de la qualité	1
Lieutenant aux événements spéciaux	1
Sergent superviseur	10
Sergent superviseur au bureau général	1
Sergent aux opérations	1
Sergent au contrôle de la qualité	1
Sergent à la formation et au développement organisationnel	1
Sergent aux relations publiques et relations communautaires	1
Sergent-détective	20
Sergente-détective en milieu scolaire	1
Sergente-détective au renseignement criminel	1
Agent à la patrouille	80
Agent à la recherche et au développement organisationnel	1
Agent de service	5
Agent - moniteur emploi de la force	1
Agent - unité de soutien opérationnel	10
Agent de liaison	2
Agent de soutien	3
Agent aux relations communautaires	4
TOTAL PERMANENTS	161
Auxiliaire	15
Temporaire	26
TOTAL AUXILIAIRES/ TEMPORAIRES	41

PROFIL DU PERSONNEL POLICIER

RÉPARTITION DES POLICIERS PAR GROUPE D'ÂGE



RÉPARTITION DES POLICIERS SELON LEURS ANNÉES DE SERVICE



DISTRIBUTION DES EFFECTIFS SELON LEUR FONCTION AU 31 DÉCEMBRE 2019

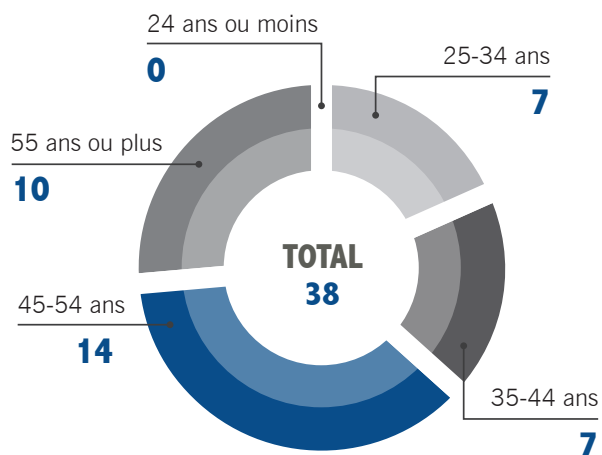
PERSONNEL CIVIL

EMPLOYÉS DE BUREAU	
Coordonnatrice, ressources financières et matérielles	1
Coordonnateur, développement et soutien technologique	1
Superviseur aux télécommunications	1
Secrétaire de direction	1
Secrétaire	5
Technicien en gestion documentaire	2
Préposé à l'entrée de données	4
Commis aux enquêtes	1
Conseillère - analyste stratégique	1
Analyste tactique en renseignements criminels	1
Technicien en identité judiciaire	2
Chef d'équipe aux télécommunications	5
Préposé aux télécommunications	11
Commis à l'administration	2
TOTAL EMPLOYÉS DE BUREAU	38
38 PERMANENTS, 8 TEMPORAIRES	

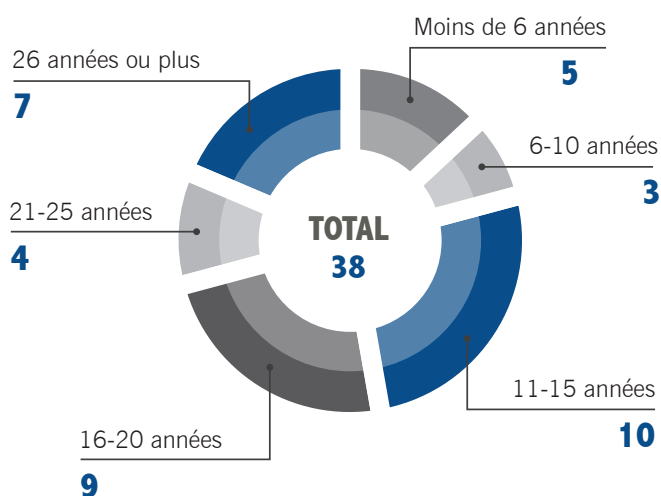
BRIGADIERS	
Brigadiers scolaires permanents	49
Brigadiers scolaires temporaires	19

PROFIL DU PERSONNEL CIVIL (EXCLUANT LES BRIGADIERS)

RÉPARTITION DU PERSONNEL CIVIL PAR GROUPE D'ÂGE



RÉPARTITION DU PERSONNEL CIVIL SELON LEURS ANNÉES DE SERVICE



RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

L'équipe aux ressources financières et matérielles coordonne les activités inhérentes à la gestion administrative du Service et le travail des brigadiers scolaires.

BUDGET ET ENVIRONNEMENT

Budget du Service de police	34 353 636 \$
Budget de la Ville de Trois-Rivières	274 300 000 \$
Budget des Services / Budget de la Ville	12,5 %
Population	136 847
Coût des services par personne	251,04 \$

POPULATION, EFFECTIFS ET DÉLITS CRIMINELS

	2015	2016	2017	2018	2019
Population	134 802	135 054	136 018	137 026	136 847
Effectifs	157	157	157	157	161
Encadrement/ 1000 habitants	1,16	1,16	1,15	1,15	1,18
Délits criminels	4692	3933	4483	4465	4709
Délist criminels/ 1000 habitants	34,8	29,1	32,9	32,6	34,4

DIVISION NORMES PROFESSIONNELLES ET DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

Cette division est responsable de l'élaboration des directives, des procédures et des politiques du Service. Elle coordonne les activités de formation et d'emploi de la force ainsi que les relations avec la communauté. Elle est aussi responsable des enquêtes en matière disciplinaire, déontologique et criminelle impliquant un policier.

COMMERCE EN ALERTE

LA PRÉVENTION, UN INVESTISSEMENT SÛR

Le programme **Commerces en alerte** est un service d'appels automatisés qui permet à la Direction de la police de Trois-Rivières d'aviser les commerçants lorsqu'un délit survient dans la ville.

Le programme existait déjà depuis plusieurs années, il avait été mis en veille depuis un certain temps afin d'être amélioré.

Avec le lancement de la nouvelle plateforme Web de Somum Solutions, il a été décidé de remettre le programme de l'avant et de le faire connaître auprès des commerçants trifluviens, car la dernière mise à jour des adhérents au programme datait de 2005. Plusieurs commerces apparaissant sur la liste n'existaient plus ou avaient changé de propriétaire d'où la nécessité de procéder à une mise à jour.

Le but de cette offre de service est de contrer, le plus possible, la criminalité chez les commerçants, telle que le vol, la fraude, l'introduction par effraction, etc. La nouvelle plateforme de diffusion des alertes se fait toujours via un message téléphonique. Désormais, il sera également transmis par l'envoi d'un message texte dit **SMS**, ce que l'ancienne plateforme ne nous permettait pas de faire. Le service est fonctionnel depuis novembre 2019. Les commerçants sont donc invités à s'inscrire ou à se réinscrire au programme afin de pouvoir recevoir les alertes. Pour ce faire, ils doivent aller sur le site officiel de la Ville de Trois-Rivières à **www.v3r.net**. Par la suite, ils doivent cliquer sur l'onglet « **Services en ligne** », ensuite ils choisissent le programme « **Commerces en alerte** ». De là, ils n'auront plus qu'à cliquer sur le lien : « **S'inscrire au programme** » comme **nouvel usager**.

Une fois que le commerce est inscrit, nous validons celui-ci dans le système et dans les jours qui suivent une trousse de prévention est acheminée au propriétaire. Le programme est offert gratuitement à tous les commerçants qui ont pignon sur rue sur le territoire de la ville de Trois-Rivières.

Alors, chers commerçants, pour votre sécurité et celle de vos clients, n'hésitez pas à vous inscrire.

Michèle Loranger,
Agente aux relations
communautaires et
relations publiques



ACTIVITÉ FAMILIALE « MÉTIER POLICIER »

En 2019, la Direction de la police a tenu une journée « Métier policier ».

Le but d'une telle activité vise spécifiquement le rapprochement avec la population, dans l'objectif de tisser des liens avec celle-ci, de même que la projection d'une image positive et accessible auprès de la communauté. Cette activité de visibilité dans notre environnement était une première. D'entrée de jeu, nous pouvons conclure au réel succès de cet événement avec la réponse citoyenne obtenue. Sur une plage horaire de 4 heures, environ 350 à 400 personnes sont venues nous rencontrer. Dans la grande majorité, il s'agissait de jeunes familles, mais également de certains adultes, curieux d'en apprendre davantage sur les différentes facettes de notre travail ainsi que sur les véhicules et équipements utilisés.

Les différents kiosques en place (Service en identité judiciaire, Café avec un policier, Clinique de sièges d'auto pour enfants, Armes de support et emploi de la force et l'Unité de soutien opérationnel, ainsi que notre flotte de véhicules (patrouille, superviseur, bateau, véhicule tout terrain et poste de commandement) ont suscité beaucoup d'intérêt de la part des visiteurs. Également, les présentations de notre Service en identité judiciaire en matière de prélèvements d'empreintes ont connu un vif succès.

Au terme de l'événement, nous pouvons dire « mission accomplie ». Tous les commentaires reçus, tant par la population que le personnel furent positifs.

Luc Mongrain,
Sergent aux relations communautaires



LA FORMATION

La formation du personnel policier est d'une grande importance pour la Direction de la police de Trois-Rivières. Au début des années 2000, un policier diplômé en formation initiale de l'École nationale de police du Québec, qui était embauché par une organisation policière, avait accès à certaines formations qui se résumaient, entre autres, à : « Opérateur en cinémomètre (radar) », « Technicien en alcootest » et « Enquête accident ».

À cette époque, l'Assemblée nationale du Québec a adopté la Loi sur la police en introduisant de nouvelles mesures qui visaient la professionnalisation de la fonction policière selon leurs niveaux de services à offrir à sa population. Ces nouvelles mesures exigeaient des organisations policières de rehausser la formation et la mise à jour des connaissances et des compétences de leurs policiers autant en gendarmerie, en enquête et en gestion.

Aujourd'hui, la Loi sur la police oblige les directeurs de tout corps de police à établir un plan de formation professionnelle. Le policier a accès à cent quatre-vingt-treize (193) formations différentes à l'École nationale

de police du Québec et à cinquante-quatre (54) formations au Collège canadien de police à Ottawa.

En 2019, les policiers de Trois-Rivières ont reçu 2282 journées de formation. Ces formations portaient notamment sur les interventions auprès de personnes vulnérables (désescalade), en emploi de la force, dans l'utilisation de divers équipements d'intervention (arme de support, arme à impulsion électrique (TASER)), en informatique (implantation des rapports informatisés) et dans les enquêtes spécialisées.

La Direction de la police de Trois-Rivières par le biais de sa Division des normes professionnelles et du soutien organisationnel a permis au personnel d'atteindre un haut niveau dans ses interventions policières qui sont très bien adaptées aux réalités et aux exigences souhaitées par la population trifluvienne.

Benoit Laporte,
Sergent à la formation et
au développement organisationnel

FORMATION POLICIÈRE

TYPE DE FORMATION	NOMBRE DE PERSONNES	NOMBRE DE JOURS
Enquêtes, patrouille, gestion	1196	1594
Cinémomètre	58	117
Requalification de tir	201	100,5
Induction	10	150
Colloque, congrès, séminaire	38	38
Formations internes-diverses	299	283
TOTAL	1802	2282,5

FORMATION PERSONNEL CIVIL

TYPE DE FORMATION	NOMBRE DE PERSONNES	NOMBRE DE JOURS
Formation CRPQ	17	84
Formation ENPQ	3	11
Formation diverses	31	8.5
Colloque	0	0
TOTAL	51	103,5

VITESSE DE CROISIÈRE DANS LA MODERNISATION DE LA DIRECTION DE LA POLICE

Le virage technologique, entamé à la fin de l'année 2018, s'est poursuivi selon les phases et les échéances prévues pour l'implantation de la suite complète de gestion policière avec la compagnie Emergensys. L'évolution de nos outils de travail permettra de relever des défis encore plus importants en profitant des avancées technologiques actuelles.

Comme annoncé, le déploiement des différentes phases de l'implantation s'étalera sur les quatre prochaines années.

POUR 2019, VOICI LES RÉALISATIONS :

- **PCAD : Logiciel utilisé par les policiers dans leurs véhicules pour interagir et gérer les cartes d'appel envoyées par la centrale de répartition.**
- **Master Index : Moteur de recherche, équivalent à Google, mais qui peut faire des recherches intelligentes sur un ensemble de bases de données déterminées.**
- **Évaluation et tests des prototypes de nouveaux terminaux véhiculaires en vue du remplacement du parc des ordinateurs dans les véhicules qui auront bientôt 10 ans après un usage quasi 24 h/24 h et 365 jours par année.**
- **Les rapports informatisés : C'est une phase clé du projet, car l'informatisation des rapports, la centralisation des informations sont le moteur de changement dans l'amélioration continue des processus au sein de l'organisation.**
- **La gestion des équipements : Un système complet de gestion des inventaires des armes intermédiaires et de support, les radios portatives et d'autres produits faisant partie du matériel de travail d'un policier.**

Il est important de mentionner que tous ces éléments font partie intégrante d'une approche intégrée et transversale de la modernisation de la Direction. L'ensemble de ces innovations permettra d'optimiser l'efficacité dans le rôle premier de la police qui est de servir la population et d'assurer leur sécurité. Un des bénéfices recherchés par l'implantation des outils technologiques est d'offrir ce qu'il y a de mieux : une réponse encore plus rapide, adéquate et mieux organisée à une personne qui demande de l'assistance – Une gestion optimale des dossiers à traiter – Une stratégie améliorée, fine et plus précise pour la prévention.

L'amélioration continue fait partie intégrante des évaluations en parallèle des changements technologiques afin de permettre à la structure de l'organisation de se maintenir dans les plus hauts standards.

En outre, à l'heure où les considérations environnementales sont au cœur de nos débats, les changements technologiques amélioreront sensiblement l'empreinte écologique de la Direction de la police à travers la réduction graduelle de l'utilisation des papiers par l'informatisation des rapports opérationnels.

Miamitsoa Andrianianaharijaona,
Coordonnateur au soutien technologique

OPÉRATIONS POLICIÈRES

Sous l'autorité de l'inspecteur, les opérations policières englobent les activités opérationnelles et administratives des Divisions surveillance du territoire et sécurité des milieux et support organisationnel.

DIVISION SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

La Division de la surveillance du territoire coordonne les activités de patrouille, assure les services de première ligne en plus de participer à différents comités et opérations, notamment, la mise en place et le suivi des plans d'urgence des établissements scolaires. De plus, elle chapeaute les activités liées à l'application du Code de la sécurité routière et de la réglementation municipale et assure la surveillance des sentiers hors route et des plans d'eau.

LA SÉCURITÉ EN ZONE SCOLAIRE

Un des mandats importants de la Direction de la police de Trois-Rivières est de faire respecter la réglementation dans les zones scolaires pour la sécurité des enfants et des piétons qui s'y trouvent. Chaque année scolaire, l'Unité de soutien opérationnel (USO) ainsi que la Division surveillance du territoire mettent des efforts importants pour sensibiliser les automobilistes en distribuant des dépliants et informer les gens de notre présence.

L'année scolaire (préscolaire, primaire et secondaire) débute le 30 août et se termine le 23 juin. Pendant cette période, de nombreuses opérations sont effectuées par les agents de l'Unité de soutien opérationnel et année après année de multiples infractions sont constatées dans les différentes zones scolaires du territoire de la ville de Trois-Rivières. La sécurité routière est un aspect important pour les agents de notre division et nous voulons que les enfants soient en sécurité dans les environs des écoles.

Notre présence et l'accessibilité des policiers de l'USO contribuent grandement au sentiment de sécurité dans notre belle grande ville. Nous sommes présents dans les différents secteurs pour y faire respecter la réglementation. De leur côté, les médias transmettent beaucoup de publicité pour sensibiliser les gens aux respects des signaux des autobus scolaires. Notre engagement est de voir à la sécurité des enfants et des automobilistes qui circulent dans les secteurs qui sont bien identifiés.

Notre message est d'être prudent et vigilant à l'approche des zones scolaires et respecter la signalisation pour y être en sécurité.

Martin Tremblay,
Sergent aux opérations –
Unité de soutien opérationnel



STATISTIQUES RELATIVES À LA CIRCULATION

	2015	2016	2017	2018	2019	Écart 19/18
Conduite dangereuse	8	10	21	25	24	-4 %
Capacités affaiblies	239	275	227	245	219	-10,6 %
Conduite pendant interdiction	21	17	9	13	10	-23,1 %
TOTAL	268	302	257	283	253	-10,6 %

Délit de fuite*	939	846	901	429	195	-54,5 %
-----------------	-----	-----	-----	-----	-----	---------

*La baisse considérable dans le nombre de délits de fuite en est dû à un changement administratif interne devenu en vigueur de 26 mars 2018.

	2015	2016	2017	2018	2019	Écart 19/18
Domage matériel*	2153	2059	54	38	33	-13,2 %
Blessure corporelle	610	566	576	529	522	-1,3 %
Accident mortel	3	5	4	5	1	-80 %
TOTAL	2 766	2 630	634	572	556	-2,8 %

*La baisse considérable dans le nombre d'accidents domage matériel est dû à un changement administratif dicté par la SAAQ concernant l'alimentation des dossiers.

	2015	2016	2017	2018	2019	Écart 19/18
Personne blessée	810	760	787	738	680	-7,9 %
Personne décédée	3	5	4	5	1	-80 %
TOTAL	813	765	791	743	681	-8,3 %

	2015	2016	2017	2018	2019	Écart 19/18
Stationnement	8130	8062	8303	8120	8076	-0,5 %
Circulation et vitesse	23 010	22 364	23 938	23 240	21 153	-9 %
TOTAL	31 140	30 426	32 241	31 360	29 229	-6,8 %

DIVISION SÉCURITÉ DES MILIEUX ET SUPPORT ORGANISATIONNEL

Cette division coordonne les activités liées aux événements spéciaux, aux événements populaires et sportifs, en plus de voir au maintien d'un haut niveau de service à la clientèle et de participer à différents projets spéciaux.

OPÉRATIONS PROVINCIALES EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un des mandats qui incombe aux organisations policières est de rendre le réseau routier québécois le plus sécuritaire possible. Dans cette optique, l'ensemble des corps policiers collaborent et travaillent de façon concertée à différents moments de l'année, en s'assurant de faire respecter le Code de la sécurité routière. Bien que les patrouilleurs assurent le respect des lois pendant toute l'année, ceux-ci sont périodiquement sollicités pour être plus attentifs à certaines infractions.

Ainsi, la Direction de la police de Trois-Rivières participe activement à ce type d'activité de prévention que nous appelons « Opérations Nationales Concertées – ONC ».

Annuellement, notre organisation s'implique activement dans 5 opérations provinciales dont les thématiques sont les suivantes :

- **Port de la ceinture de sécurité;**
- **Le partage de la route avec les usagers vulnérables;**
- **La vitesse;**
- **La distraction au volant;**
- **La conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool et/ou la drogue.**

D'ailleurs, le 28 novembre dernier, la ville de Trois-Rivières a été choisie pour accueillir toutes les organisations policières de la province afin de lancer la campagne de prévention en lien avec la conduite avec les capacités affaiblies sous le nom : « ONC-DROGUE ET ALCOOL C'EST CRIMINEL ».

Lors de cette opération d'envergure, des contrôles routiers ont été tenus auxquels 58 patrouilleurs de 20 organisations différentes ont participé. À cette occasion, plus de 3600 conducteurs ont été interpellés et sensibilisés à l'importance d'avoir toutes ses facultés lorsque vient le moment de prendre place derrière le volant. Il est à noter que parmi ces conducteurs, 22 d'entre eux ont eu à se soumettre à un test de dépistage d'alcool, mais sans conséquence supplémentaire. Ce type d'opération porte certainement ses fruits puisque les nombreux conducteurs interceptés deviennent à leur tour des agents diffuseurs auprès de leurs proches. Ils peuvent témoigner de leur expérience et les sensibiliser sur la possibilité de se faire vérifier à tout moment.

La prévention est l'affaire de tous !

Dany Lavoie,
Lieutenant aux
événements spéciaux



LES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Au cours de l'année 2019, cette section a assuré la supervision de 403 événements répartis de la manière suivante :

Activités spéciales	13
Activités populaires	92
Activités sécurité routière	7
Escortes	25
Gestion transport hors-normes	90
Manifestations	29
Grèves	2
Visites de dignitaires	97
Assistances diverses	48
TOTAL	403



LES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Les principaux événements de l'année 2019 ont été :

- Le Grand Défi Pierre Lavoie (course à pieds)
- Le Festival International DansEncore
- Le Critérium Centre-Ville
- La Virée du maire
- La Fête nationale du Québec
- Le Festivoix
- Le Défi Hors-Piste
- La Série Centro (Cirque du Soleil)
- Le Cosplay Fest
- Le Grand-Prix de Trois-Rivières
- Trois-Rivières en Blues
- Les Délices d'automne
- La Classique internationale de canot

Dany Lavoie,
Lieutenant aux événements spéciaux

ENQUÊTES ET SOUTIEN OPÉRATIONNEL

Sous l'autorité de l'inspecteur, les capitaines à la Division des enquêtes et à la Division soutien opérationnel chapeautent les activités opérationnelles et administratives.

LE PARTENARIAT, UN ALLIÉ ESSENTIEL

La notion de sécurité publique interpelle tous les citoyens. Elle implique plusieurs intervenants et dépasse souvent la mission primaire des services de police, du maintien de l'ordre et de l'application des lois sur son territoire.

Durant les années 1990, l'implantation de la philosophie de la police communautaire a favorisé le développement de partenariats avec les organismes du milieu. Rapidement, les organisations policières ont pu constater les avantages du modèle d'intervention interdisciplinaire. Les opportunités de travail en collaboration avec les organismes publics et communautaires se sont multipliées au cours des dernières années.

LES PRINCIPAUX AVANTAGES DU TRAVAIL EN PARTENARIAT SONT :

- Une meilleure détection des problématiques par l'augmentation des connaissances du personnel;
- Une prise en charge plus rapide et plus efficace des dossiers avec l'objectif d'apporter des solutions durables;
- Une complémentarité dans le choix des actions et un continuum de service pour la clientèle;
- Le partage de l'expertise et le développement d'un langage commun;
- Une meilleure compréhension des rôles et responsabilités de chacun;
- Une amélioration des mécanismes de communication en continu et des relations de confiance entre les organismes;

Les services de police reconnaissent la complexité de certaines réalités sociales et prennent en considération que d'autres acteurs du milieu possèdent l'expertise et les qualités pour intervenir face à certaines problématiques telles que la toxicomanie, l'itinérance et les problèmes de santé mentale.

Concrètement, la Direction de la police de Trois-Rivières est présente dans au moins 60 comités de différents paliers, soit municipal, régional et provincial. Parmi ces comités, plusieurs sont formés de partenaires issus de différents milieux et traitent des problématiques de sécurité publique ainsi que d'enjeux sociaux.

Notre service croit à la plus-value du partenariat qui nous a permis de développer différents projets au cours des dernières années. Je me permets d'en nommer quelques-uns :

- **L'Entente sociojudiciaire visant à contrer la maltraitance envers les aînés, maintenant appelé le processus d'intervention concerté. Le modèle d'intervention vise à mettre fin à la situation de maltraitance, la prise en charge de la victime et parfois même la personne maltraitante, dans l'intérêt de la personne aînée.**
- **Le programme des policiers éducateurs et policiers parrains dans les écoles. La présence policière apporte un support au personnel scolaire dans des contextes de prévention et d'intervention tout en favorisant le rapprochement avec les jeunes.**
- **Le projet d'un intervenant du CAVAC dans nos locaux. Ce programme permet un contact et une prise en charge plus rapide des victimes pour offrir différents services.**
- **Projet de collaboration avec un travailleur social pour les interventions en santé mentale. L'accessibilité de cette ressource dans nos locaux est un support important au travail policier lors d'intervention avec les personnes ayant un état mental perturbé.**

Le travail en partenariat comporte également certains défis. Il faut sortir des balises traditionnelles de l'intervention et accepter le risque de l'innovation. Le partage de l'information et la protection des renseignements personnels, selon les modalités légales et les procédures organisationnelles de chacun, représentent aussi un enjeu. La mobilité du personnel est un autre aspect à considérer pour l'efficacité et la pérennité des projets en partenariat. La stabilité des répondants des organismes impliqués favorise la communication et le lien de confiance.

En conclusion, pour confirmer les impacts positifs du partenariat, je cite un vieil adage « Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin ».

Richard Lévesque,
Inspecteur

DIVISION ENQUÊTES

Cette division coordonne le travail lié aux enquêtes criminelles. Les sergents-détectives sont regroupés par domaines d'expertise tels que les crimes généraux, les crimes initiés, les crimes spécialisés et les crimes majeurs. Elle chapeaute le bureau du renseignement criminel et la section de l'identité judiciaire.

LA DIVISION DES ENQUÊTES, UNE ÉQUIPE EN CHANGEMENT !

La Direction de la police de Trois-Rivières a procédé en 2019 à la modification de sa structure de gestion opérationnelle de la Division des enquêtes. L'ajout de deux postes de sergents-détectives ainsi qu'un poste de lieutenant-détective attirés à l'équipe d'ACCES Cannabis créé dans le contexte de la légalisation de cette substance vient bonifier l'équipe qui compte désormais 22 sergents-détectives ayant des compétences spécialisées en matière d'enquête et trois lieutenants-détectives superviseurs d'enquêtes.

Par le fait même, l'organigramme de la division a dû être adapté en fonction des postes supplémentaires et se divise désormais en trois sections, chacune supervisée par un lieutenant-détective.

La section des crimes contre la personne et crimes spécialisés traite des dossiers entre autres de voies de fait, d'agressions sexuelles, de décès et de cybercriminalité. La section des crimes généraux, économiques, des crimes contre la propriété, du renseignement criminel ainsi que du Service de l'identité judiciaire est responsable des dossiers comme des vols de véhicules, des introductions par effraction, des méfaits et des crimes financiers. La section des crimes initiés et les programmes ACCES Tabac et ACCES Cannabis qui ont, comme objectif, de lutter contre le marché de l'économie souterraine. Les dossiers traités par cette section concernent le trafic de cannabis et de stupéfiants ainsi que la contrebande de tabac.

En plus des changements apportés à l'organigramme depuis les deux dernières années, la Division des enquêtes est en constant changement. Avec six déplacements et départs à la retraite, trois nominations de lieutenants détectives, six nominations de sergents-détectives et onze stagiaires, la nécessité de formation devient une évidence. À ce titre, les sergents-détectives et lieutenants-détectives ont participé à un total de 85 semaines de formation spécialisée en enquête ainsi qu'à certaines formations universitaires. Les formations reçues portent, entre autres, sur les interrogatoires et les entrevues vidéos, les crimes financiers, la cybercriminalité, les techniques d'enquête sur les crimes majeurs et les incendies criminels.

Par l'acquisition de ces apprentissages, ces policiers maintiennent la détection et la répression du crime, tout en contribuant à la résolution de problèmes en collaboration avec les autres divisions. Bien entendu, la modernisation des pratiques policières passe nécessairement par le travail en partenariat et le rapprochement avec la population. À cet effet, la division est impliquée dans plusieurs comités tant au niveau régional que provincial tels que le Comité de l'entente multisectorielle visant la protection des enfants, le processus d'intervention concerté luttant à contrer la maltraitance envers les personnes âgées ou encore les comités sur les enlèvements et disparitions, les gestionnaires d'enquêtes niveaux 1 et 2 et la formation en enquêtes. Parallèlement à cela, ils ont été présents lors de journées d'information sur différents sujets d'intérêt et à différents colloques et séminaires afin de parfaire leurs connaissances. L'année fut bien remplie!

En dépit des enjeux reliés aux nombreux mouvements de personnels, à leurs participations aux différentes rencontres et à leur implication dans les comités, la Division des enquêtes a su maintenir un haut niveau de service à la population et respecter les standards de qualité. Dans ce contexte de changement, avec un groupe qui a connu une grande mobilité de personnel, l'année 2020 comportera assurément des défis. Cependant, l'équipe mise en place a démontré son engagement et sa mobilisation par le travail professionnel accompli tout au long de l'année. Notre division continuera de s'adapter et d'améliorer ses pratiques selon les tendances et mouvements sociaux contemporains. Voici en quelques points les défis et tendances attendus pour 2020 :

- **La consolidation des nombreux mouvements de personnel;**
- **La gestion de la relève;**
- **La révision des dossiers en agression sexuelle;**
- **La coordination des dossiers de violence conjugale;**
- **Le projet de recherche sur la mentalisation des sergents-détectives menée par l'UQTR.**

Martin Desruisseaux,
Capitaine

INFRACTIONS CRIMINELLES

TAUX DE SOLUTION

2015	2016	2017	2018	2019
56,2 %	54,5 %	53,2 %	55 %	56,6 %

INFRACTIONS CRIMINELLES SAUF À LA CIRCULATION ET AUX LOIS FÉDÉRALES

2015	2016	2017	2018	2019	Écart 19/18
4691	3933	4482	4465	4709	5,5

CRIMES CONTRE LA PERSONNE

	2015	2016	2017	2018	2019	Écart 19/18
Homicide	1	0	0	1	0	---
Autres infractions causant la mort	0	0	0	1	0	---
Tentative ou conspiration de meurtre	2	2	6	2	2	0 %
Agression sexuelle	77	78	84	123	136	10,6 %
Autres infractions sexuelles	30	38	52	72	81	12,5 %
Voie de fait	775	690	778	779	849	9 %
Harcèlement criminel	72	66	86	93	128	37,6 %
Proférer des menaces	243	211	233	228	248	8,8 %
Vols qualifiés	53	18	31	40	37	-7,5 %
Autres infractions	73	66	45	65	49	-24,6 %
TOTAL	1326	1169	1315	1404	1530	9 %

Mise en garde : les données sur les infractions au Code criminel ont été extraites du système du Module d'informations policières le 10 mars 2020. Elles pourraient ne pas concorder avec celles du ministère de la Sécurité publique si les données détenues par le Ministère ont été extraites à une autre date. De plus, il peut y avoir des écarts avec les données publiées lors des années antérieures en raison de la fermeture postérieure des dossiers.

CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ

	2015	2016	2017	2018	2019	Écart 19/18
Introduction par effraction	569	465	465	488	434	-11,1 %
Vol de véhicule	145	100	151	166	149	-10,2 %
Vol simple (autre que véhicule)	1207	895	1094	987	1016	2,9 %
Fraude	222	253	255	340	471	38,5 %
Méfait	592	437	490	352	365	3,7 %
Incendie criminel	98	30	36	36	38	5,6 %
Recel	23	15	21	23	15	-34,8 %
TOTAL	2808	2195	2512	2392	2488	4 %

AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

	2015	2016	2017	2018	2019	Écart 19/18
Arme offensive	31	24	32	42	42	0 %
Infraction au cautionnement	363	370	403	412	431	4,6 %
Bris d'ordonnance	60	90	130	135	131	-3 %
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	41	30	26	28	35	25 %
Autres	62	55	64	52	52	0 %
TOTAL	557	569	655	669	691	3,3 %

INFRACTIONS À LA LOI ET À LA RÉGLEMENTATION SUR LES DROGUES ET STUPÉFIANTS

	2015	2016	2017	2018	2019*	Écart 19/18
Possession	296	267	221	190	115	-39,5 %
Trafic	64	69	51	41	36	-12,2 %
Culture / production	14	6	18	9	7	-22,2 %
Autres	0	3	3	4	5	25 %
TOTAL	374	345	293	244	163	-33,2 %

* L'écart entre 2019 et 2018 est marqué par l'entrée en vigueur de la loi sur le cannabis le 17 octobre 2018.

Mise en garde : les données sur les infractions au Code criminel ont été extraites du système du Module d'informations policières le 10 mars 2020. Elles pourraient ne pas concorder avec celles du ministère de la Sécurité publique si les données détenues par le Ministère ont été extraites à une autre date. De plus, il peut y avoir des écarts avec les données publiées lors des années antérieures en raison de la fermeture postérieure des dossiers.

LES CITOYENS AU CŒUR DE NOS ACTIONS

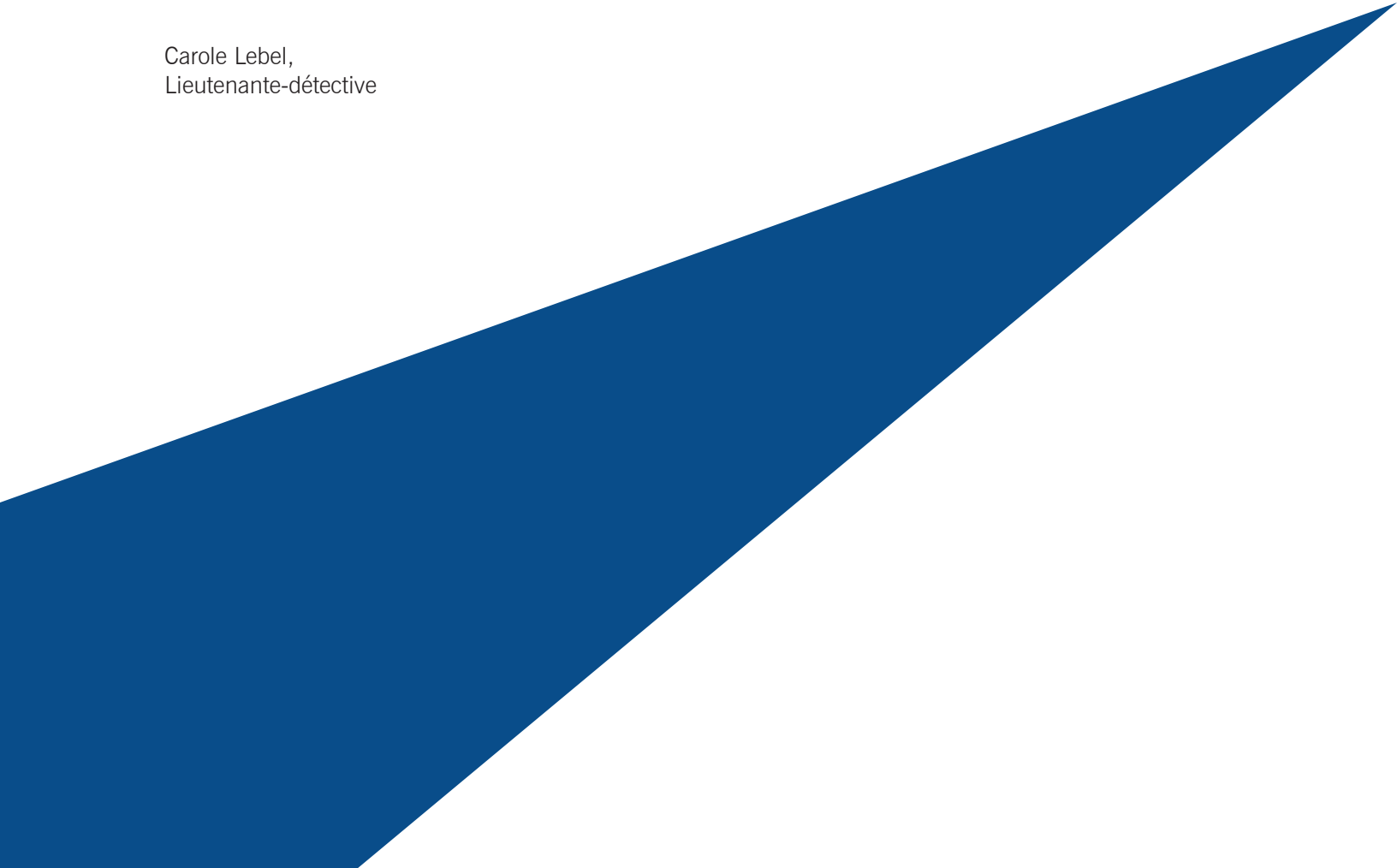
Pour la Division des enquêtes criminelles, une des préoccupations constantes est la qualité de son service à la clientèle qui demeure l'une de ses priorités. Voilà pourquoi l'année 2019 a permis la réflexion et l'avancement du projet en lien avec la révision des dossiers d'enquête concernant les agressions sexuelles.

Le 3 février 2017, le Globe and Mail dévoilait les résultats d'une enquête qu'il a menée auprès de différents services de police canadiens concernant le traitement des plaintes d'agression sexuelle. L'étude révélait qu'une proportion importante de plaintes et d'allégations déposées en matière d'agression sexuelle étaient classées non fondées par les corps de police au pays.

À cet effet, la Division des enquêtes criminelles a effectué une analyse préliminaire et celle-ci révélait déjà que notre gestion de ce type de dossiers était adéquate. Cependant, afin de s'assurer qu'aucun dossier ne puisse nous échapper, un comité D'analyse Intersectoriel pour la Révision des Enquêtes en matière d'agression sexuelle, le comité DIRE, a été mis en place. En regroupant des intervenants de différents milieux, ce comité permettra, d'une part, d'assurer un suivi optimal des dossiers et, d'autres parts, d'offrir à la clientèle un soutien plus global en cas d'incompréhension ou de désaccord face à une décision concernant leur dossier. N'oublions pas que la dénonciation d'un acte criminel aussi grave qu'une agression sexuelle est un processus difficile pour la victime.

La réflexion amorcée par la Direction de la police de Trois-Rivières (DPTR) sur la révision de ses enquêtes en lien avec la dénonciation de crimes à caractère sexuel représente un enjeu important. D'ailleurs, les défis se rattachant à cet enjeu sont soulevés dans le Livre vert publié par le Ministère de la sécurité publique du Québec. Ainsi, grâce à cette réflexion combinée à la mise sur pied d'un comité intersectoriel, l'année 2020 sera porteur de changement. En établissant ces partenariats, la DPTR met tout en œuvre pour se prémunir des meilleures pratiques et offrir un service de qualité centré sur le citoyen.

Carole Lebel,
Lieutenante-détective



REGISTRE DES CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Un des grands défis du policier est de démêler le vrai du faux. Le récit d'un témoin neutre peut parfois être d'une aide précieuse. Encore faut-il le trouver. Pourtant, de nombreux témoins très fiables attendent de partager leur version des faits. En effet, des centaines de caméras de sécurité sont disponibles aux quatre coins de la ville, et ce, 24 heures sur 24.

L'autre défi, faire parler ces caméras au plus vite puisque le temps joue toujours contre les forces de l'ordre au début d'une enquête policière. Comme pour les humains dont la mémoire peut faillir avec le temps, les enregistrements des systèmes de vidéosurveillance ne sont pas éternels, loin de là. Alors que les disques durs de certaines grandes entreprises emmagasinent leurs images pendant des mois, d'autres systèmes commerciaux ou domestiques peuvent les effacer quelques heures à peine après l'événement.

Si le policier disposait d'un outil de recherche répertoriant l'emplacement des caméras de surveillance ainsi que les coordonnées des responsables, son temps de réponse serait passablement réduit. Le visionnement et la sauvegarde pourraient se faire avant l'effacement des images.

C'est pourquoi les techniciens en identité judiciaire à la Direction de la police de Trois-Rivières ont entrepris de répertorier les emplacements des caméras de surveillance sur le territoire de la ville. Ils ont effectué des recherches dans les dossiers d'enquête des dernières années afin de comptabiliser les adresses où des images de vidéo surveillance avaient été utilisées. De plus, des demandes aux organismes publics (établissements d'enseignement, de santé, ministères, grandes entreprises, etc.) ont été faites afin d'avoir un portrait fidèle de l'emplacement de leurs systèmes de surveillance. Les citoyens possédant des caméras de surveillance sur leur résidence sont aussi invités à ajouter volontairement leurs coordonnées à cette liste via un formulaire d'inscription disponible sur le site **www.v3r.net**. Près de 950 adresses de résidences, commerces et institutions sont répertoriées à ce jour et de nouvelles inscriptions se font hebdomadairement.

Le registre ainsi constitué, une première au Québec, sera un atout important au travail d'enquête des policiers. Les adresses des caméras installées sur le territoire de la ville de Trois-Rivières seront regroupées sur une carte interactive qui ne sera accessible qu'au personnel de la police. Les patrouilleurs et sergents-détectives pourront, d'un simple clic, avoir une vue d'ensemble de l'emplacement des caméras disponibles dans un secteur donné. Ils disposeront aussi des coordonnées des responsables afin d'entrer en contact avec eux et prendre les arrangements nécessaires pour visionner et récupérer les images captées lors d'un événement particulier.

Nous espérons que, grâce à cet outil, une personne disparue soit rapidement retrouvée ou qu'un suspect de crime soit identifié et appréhendé dans les plus brefs délais.

Patrick Beauchamp,
Technicien en identité judiciaire



STATISTIQUES ANNUELLES - IDENTITÉ JUDICIAIRE

En analysant les statistiques de la section de l'identité judiciaire, nous constatons les faits suivants pour l'année 2019.

- Le nombre de dossiers traités est en augmentation. Ce phénomène est attribuable au traitement de fichiers numériques (caméras de surveillance, textos et autres).
- Les dossiers de fraudes et de vols à l'étalage ont encore connu une augmentation.
- Les crimes contre la personne occupent significativement le travail de cette section.
- Une hausse des identifications par ADN et par traces de pas a été réalisée en 2019.
- D'autres demandes ne sont pas comptabilisées dans ces statistiques, mais qui représentent un temps très significatif du travail de cette section. Nous n'avons qu'à penser à la création de parades d'identification, gestion de la régie vidéo, formation de patrouilleurs sur Unidac, pour ne nommer que celles-là.

Carole Lebel,
Lieutenant-détective

NATURE DES DOSSIERS TRAITÉS

TYPE	NOMBRE	%
Accident (routier, travail...)	7	0,6
Agression (voie de fait, sexuelle...)	111	9,9
Conduite (capacité aff., dangereuse, fuite...)	40	3,6
Fraude (faux, leurre...)	118	10,6
Incendie (immeuble, véhicule...)	6	0,5
Introduction par effraction	174	15,6
Méfait (immeuble, véhicule...)	37	3,3
Menace (bris de conditions, harcèlement...)	89	8,0
Mort suspecte (décès, meurtre, suicide)	39	3,5
Stupéfiant (possession, production, tabac...)	22	2,0
Vol (simple, étalage, essence...)	335	30,0
Vol de ou dans véhicule	89	8,0
Vol qualifié (commerce, domicile...)	14	1,3
Autres	36	3,2
NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS	1117	100

ACTIVITÉS RÉALISÉES

TYPE D'ACTIVITÉ	QUANT.	NOMBRE DE DOSSIERS
Empreintes digitales prélevées	300	82
Identifiées à un plaignant-victime : 28 %	83	22
Identifiées à un suspect : 36 %	109	29
Recherches de latentes à la SQ	225	59
Demandes au LSJML (balistique, chimie...)	19	15
Demandes au LSJML (ADN)	73	47
Profils ADN obtenus : 85 %	62	43
Profils ADN identifiés : 40 %	25	18
Traces prélevées (pas, pneu, outil...)	365	95
Traces identifiées : 21 %	78	30
Traitement numérique (vidéos surveillance)	N/D	637
Photos et vidéos alimentées dans photothèque	16 308	969
Croquis	71	27
Scènes de crime avec déplacement	344	333
Assignation à la cour	7	5

DIVISION SOUTIEN OPÉRATIONNEL

Cette division coordonne les activités des télécommunications, module d'information policière et archives et les biens saisis. Elle chapeaute le travail des agents de liaison et de soutien.

TRAVAILLEUR SOCIAL ET POLICIER : UNE COLLABORATION ADAPTÉE AUX RÉALITÉS SOCIALES ACTUELLES

Dans l'exercice de leur fonction, les policiers font face de plus en plus à une clientèle qui présente des besoins spécifiques auxquels ils doivent porter une attention particulière. La recrudescence des interventions auprès des personnes présentant un état mental perturbé et la complexité des situations ont poussé la Direction de la police de Trois-Rivières, en collaboration avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux Mauricie-Centre du Québec (CIUSSS MCQ), à concevoir un partenariat sous forme de projet pilote pour offrir un service adapté à la réalité de leur clientèle. Ce projet, d'une durée de deux ans, permet à un travailleur social du CIUSSS MCQ et à l'équipe du personnel de la police de Trois-Rivières de travailler conjointement au quotidien.

Ainsi, la présence d'un travailleur social dans les locaux du service de police assure aux policiers un accès privilégié à son expertise professionnelle afin de leur permettre notamment d'être mieux outillés lors d'interventions avec des personnes en situation de vulnérabilité, en besoin de soutien et de protection ou susceptible d'adopter des comportements à risque. Ce projet contribue au décloisonnement organisationnel d'une part, grâce au travail d'équipe intersectoriel et d'autre part, par la sensibilisation des partenaires du territoire aux différentes réalités reliées à la santé mentale.

Pour le CIUSSS MCQ, l'apport d'un travailleur social en milieu policier est supportant et facilitant. Chaque organisation a une mission propre et un rôle distinctif limitant parfois l'intervention. Ainsi, cette collaboration permet de mieux comprendre les enjeux et les orientations de chaque organisation, de trouver de nouvelles façons de travailler ensemble et de développer un langage commun.

L'intégration du travailleur social en milieu policier a été mise en place pour répondre aux besoins spécifiques d'une clientèle. L'action concertée entre l'expertise de la police et celle du travailleur social fait en sorte que l'ensemble des ressources sont mises à contribution pour aider la personne à trouver une solution adaptée à sa situation.

Après quelques mois d'activité, nous avons identifié et traité nombre de dossiers de différentes natures reliés à des problématiques de dépendances, de suicide, de violence conjugale, d'hébergement, d'itinérance et de santé mentale.

Ces différentes interventions démontrent l'étendue des besoins psychosociaux des citoyens et la nécessité pour le service de police de collaborer avec les partenaires du territoire de notre ville. Nous pouvons affirmer que cette nouvelle ressource qualifiée bonifie les interventions policières et, par le fait même, le service offert à la population.

Stéphanie Marion,
Capitaine

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec**

Québec 

COMME SI VOUS Y ÉTIEZ !

Quotidiennement, dans tous les centres d'appel des centres 9-1-1, des services de polices, incendie ou des paramédics, des femmes et des hommes traitent les demandes et les questionnements de la population. L'histoire qui suit est réelle, elle est l'exemple d'un des nombreux types d'appels qui sont traités par les préposés aux télécommunications des centres d'urgence québécois.

POLICE DE TROIS-RIVIÈRES BONJOUR...

Bonjour, en fait, je ne savais pas à qui m'adresser, mais je suis inquiète pour mon conjoint de qui je n'ai pas de nouvelles depuis deux jours... Je suis morte d'inquiétude je ne sais pas à quel endroit il se trouve.

À cette étape, le préposé aux télécommunications dédié à la prise d'appel questionnera l'appelante. La prise en charge est immédiate et personnalisée. Le préposé prendra le temps de questionner la citoyenne pour établir les circonstances et l'élément déclencheur entourant la disparition. Toutes les questions pertinentes seront posées pour faciliter le travail des patrouilleurs (numéro de cellulaire, modèle et marque du véhicule de l'homme disparu, vérification du registre des armes à feu), rien n'est

laissé pour compte.

Le préposé tentera de localiser l'homme via son cellulaire, il questionnera les banques de données policières, notamment la Société de l'assurance automobile pour établir une concordance avec les informations recueillies lors de la prise d'appel. Il transmettra toutes les informations aux patrouilleurs pour faciliter les recherches terrestres pour que les interventions se coordonnent rapidement.

Toutes ces étapes font partie des premiers maillons de l'intervention policière. Grâce au travail des préposés et des policiers sur le terrain, l'homme sera retrouvé sain et sauf quelques minutes plus tard. Il sera transporté au centre hospitalier pour vérifier son état de santé.

[...]

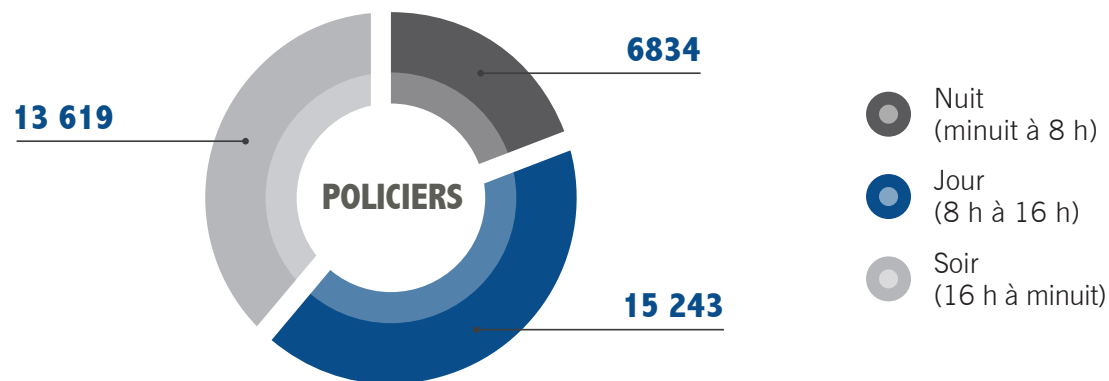
- Police de Trois-Rivières bonjour... -

Pierre-Luc Gagnon-D.,
Superviseur aux télécommunications

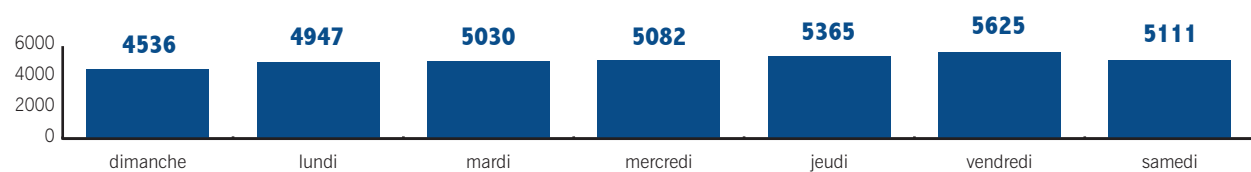


SECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

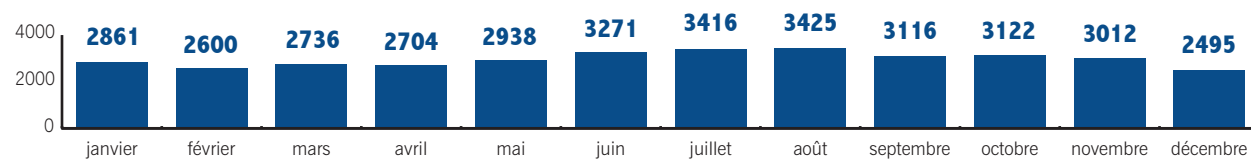
NOMBRE D'APPELS PAR RELÈVES (EN MILLIERS)



RÉPARTITION DES APPELS SELON LA JOURNÉE DE LA SEMAINE



RÉPARTITION DES APPELS SELON LE MOIS DE L'ANNÉE



APPEL DE SERVICE

	2015	2016	2017	2018	2019	Écart 19/18
Policiers - Nombre	32 006	32 886	34 895	34 906	35 696	2,3 %

QUELQUES ÉVÉNEMENTS

SOIRÉE RECONNAISSANCE POUR SERVICES DISTINGUÉS ET CÉRÉMONIE D'ASSERMENTATION

Le 8 mai 2019, le directeur M. René Martin a procédé à l'assermentation des nouvelles recrues. Ils étaient dix policiers à prêter serment d'allégeance et de discrétion devant familles, amis et membres de la direction. Dans son allocution, le directeur en a profité pour rappeler la mission de notre service ainsi que nos valeurs, soit : le respect, l'engagement et l'éthique.



Le directeur est entouré de, en commençant par la droite : Jérémie Lafrenière, Florence Pagé, Louis Vincent St-Pierre, Florence Lacombe et Charles Antoine Cyr et à gauche : William Théroux-Pressé, Audrey Leblanc Caouette, Jean François Pellerin, Marie Ève Plante et Amélie Lapointe.

MÉDAILLE



Le directeur est accompagné, en débutant par la droite de : Anne-Marie Simard, Grégoire Lévesque, Guy Isabelle, Maxime Gagnon, Luc Mongrain, François Proulx, Sébastien Labonté, Annie Fullum, Michel Guay et Luc Laliberté. Sont absents de la photo, messieurs Michel Brodeur et René Crête.

Lors de cette cérémonie, le directeur a aussi procédé à la remise de la Médaille ou de la 1^{re} barrette pour 20 ans ou 30 ans de services distingués à l'égard de la sécurité du public. Les récipiendaires de ces décorations sont jugés dignes de recevoir cet honneur après une importante analyse de leur candidature. Les critères sont les mêmes en ce qui a trait au Certificat pour services de police et d'incendie. Ces individus, ne pouvant obtenir de médailles distinctes, deviennent éligibles afin de recevoir le Certificat pour services distingués qui combine tant les années de services distingués pour la Police que celles pour le travail aux Incendies.



L'Ordre du mérite des corps policiers constitue une façon de rendre hommage aux membres et employés des services policiers canadiens dont le service ou le rendement est exceptionnel et leur leadership évident. Ainsi, le 31 octobre 2019, lors de la cérémonie d'investiture à Ottawa, l'inspecteur Richard Lévesque recevait des mains de la gouverneure générale du Canada, Mme Julie Payette, la décoration de l'Ordre du mérite des corps policiers. Cette décoration met d'abord l'accent sur le mérite exceptionnel, la contribution aux services de police et le développement communautaire. Monsieur Lévesque œuvre au service de la police de Trois-Rivières depuis 1984, il occupe présentement la fonction d'inspecteur aux enquêtes et au soutien opérationnel. Au cours de sa carrière, il a tissé de précieux liens avec la communauté ainsi qu'avec plusieurs autres organisations policières. Sa contribution est remarquable, nous le félicitons pour cet honneur.



Lors de cérémonie d'investiture à Ottawa, dans l'ordre usuel : Mme Brenda Lucki, Commissaire de la Gendarmerie Royale du Canada; M. Richard Lévesque, Inspecteur à la Direction de la police de Trois-Rivières; Mme Julie Payette, Gouverneure générale du Canada.

Le directeur est accompagné de tous les récipiendaires, soit les policiers ayant reçu la Médaille pour 20 ans de services distingués, ceux ayant reçu la 1^{re} Barrette pour 30 ans de services distingués, les policiers-pompiers prêtés ayant reçu le Certificat pour services distingués, les policiers retraités qui ont reçu l'insigne de retraité, ainsi que le personnel civil qui a aussi reçu un Certificat pour services distingués.



Première rangée : Denis Lépine, Michel Pothier, René Martin, Angèle Lemay, Alain Rivard.

De gauche à droite : Audrey Leblanc Caouette, Guy Isabel, Marie-Eve Plante, Louis-Vincent St-Pierre, Florence Lacombe, Jean-Francois Pellerin, Florence Pagé, Charles Antoine Cyr, Amélie Lapointe, Michel Guay, Annie Leblanc, Francois Proulx, Jérémie Laferrière, Luc Laliberté, Anne-Marie Simard, Annie Fullum, William Thérout-Pressé, Sébastien Labonté, Sylvain Marchand, Maxime Gagnon, Luc Mongrain, Grégoire Lévesque.

LES RETRAITÉS 2019

PERSONNEL POLICIER



GUY BOISCLAIR

Sergent-détective aux Enquêtes



JEAN BOLDUC

Lieutenant chargé de relève à la Surveillance du territoire



JEAN MILOT

Agent de soutien au Soutien opérationnel



ANDRÉ PELLETIER

Sergent à l'Unité de soutien opérationnel à la Surveillance du territoire



MICHEL FORTIN

Lieutenant-détective aux Enquêtes



DANIEL GERVAIS

Agent à l'Unité de soutien opérationnel à la Surveillance du territoire

PERSONNEL CIVIL



TONY DIAMOND

Préposé aux télécommunications



ALAIN ROBILLARD

Chef d'équipe aux télécommunications

HOMMAGE POSTHUME



**CHRISTIAN
LANGEVIN**

Chef d'équipe aux télécommunication

Christian Langevin a travaillé aux télécommunications de 2003 à 2019. Le 17 juin 2019, un certificat de reconnaissance lui a été remis pour souligner les 16 années de loyaux services à la DPTR et envers la communauté trifluvienne à titre de préposé aux télécommunications.

Nous regrettons son départ précipité.

Tout le personnel de la DPTR.

COLLOQUE

Du 14 au 17 mai 2019, les membres de la Direction de la police de Trois-Rivières, assistés de l'École nationale de police du Québec et de la Sûreté du Québec, ont eu l'honneur de recevoir leurs confrères et consœurs des différentes régions du Québec, dans le cadre du 21^e colloque annuel de l'Association des directeurs de police du Québec. Ce colloque, auquel ont pris part 315 participants de partout au Québec, s'est déroulé au Centre d'événements et de congrès interactifs intégré à l'hôtel Delta.



Le comité organisateur du 21^e colloque de l'ADPQ, composé des membres de la Direction de la police de Trois-Rivières, de gauche à droite, Jean Yves Ouellet, Pierre St Antoine de l'ENPQ, Céline Lemire, Stéphanie Marion, le directeur René Martin, Linda Galarneau, Catherine Lafrenière, Maxime Gagnon et Martin Desruisseaux.

Est absent de la photo Patrick Marchand (SQ).

SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

La Direction de la police accorde une importance particulière aux organismes communautaires de notre région. Les policiers travaillent quotidiennement en étroite collaboration avec ces organisations externes afin de poursuivre notre mission policière et pour répondre aux divers besoins de la population.

En mai 2019, la ville de Trois-Rivières fut l'hôte du 21^e colloque de l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ). Cette association compte parmi ses membres tous les dirigeants des 29 organisations policières municipales, de la Sûreté du Québec, de la Gendarmerie Royale du Canada et d'autres services de sécurité publique œuvrant au Québec. Lors des colloques annuels, une action de bienfaisance est mise de l'avant par les organisateurs de cet événement. À cette occasion, le président de l'association procède annuellement à la remise d'un montant d'argent à un organisme communautaire du territoire où se déroule ce rassemblement.

À cet égard, le Service de police de Trois-Rivières a fait le choix de privilégier les résidences venant en aide aux femmes et enfants victimes de violence conjugale comme organisme pouvant bénéficier de cet acte de bienfaisance. En tout temps, les policiers doivent être en mesure de compter sur la présence et la disponibilité de ces ressources lors d'interventions policières reliées à la violence conjugale. Les intervenantes qui y travaillent sont habiletés à recevoir et à soutenir ces victimes qui sont encore une fois trop nombreuses.

Étant donné la recrudescence des demandes d'assistance de femmes vivant dans un contexte de violence, ces résidences ont un immense besoin de soutien financier pour maintenir la qualité des services offerts aux victimes.

Un chèque de 4700 \$ a été remis par le président de l'ADPQ à la Maison De Connivence et à la Maison Le FAR.

Stéphanie Marion,
Capitaine



NOMS DE GAUCHE À DROITE :

- Helen Dion, présidente de l'ADPQ et Directrice du service de police de Repentigny
- Éric Beauchesne, président par intérim de La Fondation Le FAR
- Karine Gendron, secrétaire de La Fondation Le FAR et directrice générale de la maison Le FAR
- Sabrina Bernier, coordonnatrice à l'intervention de la maison de Connivence
- Annick Verner, présidente du conseil d'administration de la maison de Connivence
- Didier Deramond, Directeur général de l'ADPQ



DIRECTION DE LA POLICE

2250, boulevard des Forges
Trois-Rivières (Québec) G8Z 1V2
Téléphone : 819 370-6700

www.v3r.net